

Information relative à la liquidation partielle de la Caisse de Pension Georg Fischer à la suite de mesures de restructuration et d'une réduction significative des effectifs

L'essentiel en bref

- En raison d'une réduction significative des effectifs et de mesures de restructuration auprès de différents employeurs, la Caisse de Pension Georg Fischer a connu un nombre accru de sorties individuelles involontaires sur une période prolongée.
- Le Conseil de Fondation a constaté, sur la base du règlement de liquidation partielle, qu'un cas de liquidation partielle existe pour les sociétés suivantes :
 - United Machining SA (GF Machining Solutions Management SA)
 - United Machining Mill AG (GF Machining Solutions AG)
 - United Machining Sales Switzerland SA (GF Machining Solutions Sales Switzerland SA)
 - United Machining Services SA (GF Machining Solutions Services SA)
 - Agie Charmilles SA
 - Nematik Schaffhausen AG (GF Casting Solutions AG)
- La date de référence retenue par le Conseil de Fondation pour la liquidation partielle est le 31 décembre 2025. À cette date, la caisse de Pension Georg Fischer dispose de fonds libres.
- La répartition des fonds libres s'effectue conformément au règlement de liquidation partielle en deux étapes : d'abord la détermination de la part revenant à chaque employeur sur la base du capital de prévoyance, y compris les provisions techniques, puis la répartition entre les assurés sortants ayant droit.
- Les bénéficiaires ayant droit ont été contactés directement.
- Les destinataires concernés ont le droit, dans les 30 jours suivant la réception de cette information, de consulter les documents relatifs à la liquidation partielle et de déposer une opposition écrite motivée auprès du Conseil de Fondation.
- La consultation des documents est possible au siège de la caisse de Pension Georg Fischer. Nous vous prions de prendre préalablement rendez-vous à l'adresse mentionnée ci-dessous. La consultation des documents peut également avoir lieu sur place, en présence d'un membre du Conseil de fondation (à Losone, Bienne et Meyrin).
- Vos remarques et demandes peuvent être adressées à :

Conseil de fondation de la Caisse de Pension Georg Fischer
À l'attention de Tomislav Ugarkovic
Amsler-Laffon-Strasse 9
8200 Schaffhausen
E-Mail: tomislav.ugarkovic@georgfischer.com